

Commune de FROTEY-lès-VESOUL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Haute-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 28

Séance du : 5 juin 2026

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 29 mai 2026

Date d'affichage : 8 juin 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS : M. Christophe TARY - Mme Claudine DELAITRE - M. Jean-Marc JAVAUX - M. Maxime VAUTHIER - Mme Josiane PRUNIAUX - Mme Alison DETROYE - M. Ghislain RIONDET - Mme Christelle ROY - M. Dominique TURLIN - Mme Cécile DRUAUX - M. Thierry MORRIER - Mme Aline AMBERT - M. Xavier MOUGIN.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Nora ATAMNA - M. Laurent CARDOT (pouvoir à Maxime VAUTHIER)

M. Jean-Marc JAVAUX a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que l'assemblée est appelée à approuver le procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 avril 2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-15,
Considérant que le projet de procès-verbal de la séance du 16 avril 2026 a préalablement été communiqué à l'ensemble des conseillers municipaux,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 avril 2026 tel qu'annexé.

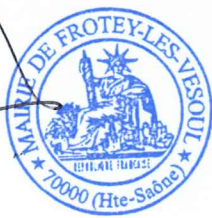
Nombre de votants : 14

Vote : 14 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,
Christophe TARY



Le secrétaire de séance,
Jean-Marc JAVAUX